

18.04.2017



Le grand ménage de printemps se met au vert #Menagedeprintemps

C'est le printemps et donc le temps du grand ménage de saison. Oui mais comment et avec quoi ? Il est possible de nettoyer votre chez-vous en faisant du bien à la planète. Suivez les conseils de l'ADEME et profitez du grand ménage de printemps pour rendre votre maison plus saine et agréable.

Faites le vide dans vos placards avec un coup de pouce pour la planète

Vous faites du vide dans vos placards ! Une seconde vie est possible pour vos objets

Les objets devenus inutiles (le mobilier, l'électroménager, la vaisselle, les vêtements et les jouets) ne sont pas forcément à jeter. Ils peuvent trouver **une nouvelle fonction et être réemployés** :

- **En donnant** à un particulier ou une organisation caritative qui récupère et répare parfois vos objets ;
- **En les vendant** en ligne ou alors, lors de vide-greniers, des brocantes...

Toujours envisager de réparer avant de jeter

Les métiers de la réparation n'ont pas disparu : cordonniers, couturières, tapissiers et artisans-réparateurs en mobilier ou électro-ménager sont souvent disponibles près de chez vous.

Il existe aussi des lieux dédiés à la réparation : les recycleries. Leur ambition : **récupérer, valoriser et/ou réparer des objets**, pour ensuite les revendre au grand public.

Que faire de vos déchets ? [L'ADEME vous accompagne pour bien jeter et savoir où les apporter !](#)

Avant de faire réparer vos objets, **renseignez-vous sur les garanties** dont vous pouvez bénéficier ! L'ADEME vous aide en vous proposant les réflexes à avoir pour « **faire durer ses objets** ».

Les Repair Café

Le « Repair Café » est un concept né aux Pays-Bas en 2009. Il s'agit d'un lieu où des particuliers peuvent apporter des objets endommagés ou défectueux (en général des appareils électro-ménagers, du matériel informatique, des bicyclettes, des vêtements...) afin de les faire réparer gratuitement par des bénévoles expérimentés.

[Trouver un repair café partout en France ou dans le monde](#)

Un ménage efficace ET écoresponsable, c'est possible !

Les produits d'entretien peuvent polluer l'air, l'eau et les sols : **50% des phosphates rejetés dans les eaux françaises proviennent des produits d'entretien.**

Pour éviter de trop polluer en faisant son ménage, l'ADEME vous propose quelques éco-réflexes :

1. Bien lire les étiquettes pour connaître la nocivité des produits et ainsi éviter les produits dangereux.
2. Privilégier les produits affichant l'Ecolabel Européen.
3. Opter pour des **produits dits « solides »** : beaucoup de produits d'entretien existent sous forme de poudre. Cela fera moins d'emballages et donc moins de déchets !
4. Penser à utiliser des **écorecharges**, qui sont également plus économiques.
5. Respecter les doses d'utilisation : utiliser plus qu'indiqué, ne nettoiera pas mieux...

Faire le ménage, oui mais sans polluer l'air de son logement

Le mélange de certains produits peut provoquer des émanations dangereuses et polluer l'air des maisons. Alors, pensez à aérer en faisant le ménage.

Par exemple, le mélange d'eau de javel avec un produit contenant de l'acide (décapant, détartrant...) ou de l'ammoniac entraîne la formation d'un mélange gazeux nocif pouvant provoquer une irritation des yeux, de la toux, des crises d'asthme, des maux de tête, des nausées...

Astuce au naturel

Comment venir à bout de vos casseroles brûlées... sans utiliser des produits chimiques ?

Juste après la cuisson, ajoutez un peu de vinaigre et de sel et laissez tremper.

Sinon, faites bouillir 10 minutes de l'eau additionnée de bicarbonate de soude.

Suivez le guide : « Les produits et déchets dangereux »

Pour mieux identifier les produits dangereux, pour vous aider à vous en passer et à en limiter l'usage et à défaut, à les éliminer sans risques.

Un nettoyage sain ? Les miracles de la vapeur

Nettoyer à la vapeur vous aidera ! Elle dissout les graisses et nettoie en profondeur. Sans parfum, elle ne détériore pas la qualité de l'air mais pensez à aérer systématiquement pour ne pas augmenter l'humidité dans votre logement.



L'Ecolabel Européen : un label de confiance

En choisissant des produits avec l'Ecolabel Européen, vous choisissez des produits qui sont tout aussi **efficaces** que les produits conventionnels, **disponibles** dans la plupart des grandes surfaces, **pas nécessairement plus chers**, et vous pouvez être sûrs que votre produit :

- réduit ses impacts sur l'environnement ;
- utilise le minimum de substances dangereuses pour l'environnement et votre santé ;
- est performant (tests effectués).



En tant que consommateur, vous disposez d'un large choix de produits plus respectueux de l'environnement dont :

- Les produits d'entretien de la maison (pour sols, murs, vitres, sanitaires...)
- Les liquides vaisselle ;
- Les produits pour lave-vaisselle (liquide, tablette et poudre) ;
- Les lessives.



Redécouvrez l'Ecolabel Européen en vidéo (CONSOMAG – nov 2016)

Retour d'expérience de 7 « foyers témoins »

Pendant 5 semaines, 7 foyers se sont prêtés au jeu : changer ses habitudes d'achats en matière de produits d'hygiène et d'entretien, pour des produits plus respectueux de l'environnement. Et y associer des changements de comportements et d'usages !

Résultats :

Les foyers suivis ont acheté davantage de produits d'hygiène et d'entretien portant l'Ecolabel Européen.

En parallèle, ils ont modifié leurs comportements :

- Meilleur dosage ;
- Optimisation des lavages ;
- Abandon de l'utilisation de certains produits pour faire le ménage.



→ *Le budget consacré à ces produits baisse en moyenne de 44 %, passant de 101 à 57 € / pers / an !*

Suivez le guide

Pour devenir un éco-consommateur et toujours bien acheter ses produits quotidiens, l'ADEME vous accompagne avec son guide « Consommer mieux ».



Pour une maison saine, comment faire ?

Le B.A.BA de la maison saine

Une maison saine, c'est d'abord un air sain. Vous pouvez assainir l'air ambiant de votre chez-vous :

- **Aérer son logement** entre 5 et 10 min tous les jours sans oublier de fermer préalablement les radiateurs pour ne pas gaspiller le chauffage ;
- **Entretien le système de ventilation** en évitant de boucher les grilles hautes et basses d'aération et en nettoyant régulièrement les bouches d'extraction ;
- **Eviter de fumer à l'intérieur** car le tabac est la première source de pollution dans l'habitat ;
- **N'utilisez pas les chauffages d'appoint au pétrole ou au gaz en continu**, ni pour chauffer une chambre, ni pour une pièce mal ventilée ;
- **Eviter l'usage de produits odorants** comme l'encens ou les bougies parfumées qui émettent des polluants dans l'habitat.

Pour aller plus loin...

L'ADEME vous propose, au travers d'un guide pédagogique, de mettre en place des solutions simples pour assurer une bonne qualité de l'air chez vous. Ce guide permet de bien déceler les différentes sources de pollution chez soi et de comprendre leurs conséquences sur la santé.



Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME / Newsroom](#) / [Twitter ADEME](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr